

Publié le 26 août 2015

Vosges TLC tisse sa filière textile

C'est une première ! A Girmont dans les Vosges, le premier centre de tri de déchets textiles géré par une Sem spécialement créée pour cette activité, a ouvert ses portes au mois de juin. Alors que le gisement est estimé à 4 000 tonnes par an dans le département, elle espère en capter 3 500 d'ici trois ans.



La création de la Société d'économie mixte Vosges TLC, pour textile, linge, chaussure, est à mettre au crédit des collectivités locales et du Syndicat mixte pour la gestion des déchets ménagés et assimilés des Vosges (SMD). Il lui manquait une corde à son arc, car dans le département, comme ailleurs, la collecte des déchets textiles est souvent le fait d'associations caritatives. La question de leur valorisation est rarement posée. Dès lors, l'objectif était d'organiser une collecte à grande échelle, en tenant compte des acteurs déjà présents sur le terrain. « C'est ainsi que le statut de Sem s'est très vite imposé, commente Benoît Jourdain, son président. Nous avons ressenti le besoin d'associer les collectivités pour qu'elles gardent la maîtrise sur le gisement, nos partenaires institutionnels bien sûr, mais aussi les associations caritatives qui sont entrées au capital à hauteur de 3%. » Et c'est la Sem qui a été retenue à l'issue de l'appel à projets lancé par le SMD.

Consacrer la grande majorité du tonnage au réemploi

Au centre de Girmont, 20 personnes ont été recrutées par la Sem. Elles trient les textiles par catégories. Ici les jeans, là les chaussures, ailleurs le linge de maison, plus loin la laine : plus de 260 catégories ont été identifiées. « Le textile doit être considéré comme les autres déchets par les collectivités. Pour cela, il faut professionnaliser la collecte et le tri », commente Benoît Jourdain. Mais la bonne marche de la Sem tient aussi dans son modèle économique. L'objectif est de revendre les vêtements les moins abîmés, soit environ 70% du total, à des friperies, aussi bien en France qu'à l'étranger. Près de 30% peuvent être transformés en chiffons. Restera toujours 1% à 2% qui prendront la direction de l'incinérateur pour une valorisation énergétique.

En quelques semaines, avec ses 280 bornes disséminées dans le département, le centre a récolté un peu moins de 10 tonnes par jour ouvrable et table sur 2 200 tonnes la première année. Si les objectifs sont atteints, une dizaine de personnes supplémentaires pourraient être recrutées. La direction envisage aussi de créer un atelier de découpe pour les chiffons, habituellement fabriqués dans les pays en développement, ce qui améliorerait son bilan carbone en supprimant les contraintes du transport.

Clémence Bohême/NAJA